

# terrorisés par la loi anti- terrorisme

Mi-juillet, Poutine validait ce qu'on appelle la loi antiterrorisme. Avec des conséquences dévastatrices pour les chrétiens.

**Hans Ollesch**

Ancien directeur d'ACP Allemagne

J'atterris en Russie le jour suivant la mise en œuvre de la nouvelle loi.

**Le réveil de sombres souvenirs** Je me suis souvent rendu sur place, en URSS durant la Guerre Froide et dans la Fédération de Russie après la perestroïka. La loi « antiterrorisme » réveille de vieux souvenirs datant de l'époque soviétique. Une grande insécurité règne parmi les chrétiens ; comment cette loi va-t-elle être appliquée par le gouvernement et les autorités locales ?

Les rencontres chrétiennes et les cultes dans des maisons privées sont désormais interdits. Ils ne peuvent avoir lieu que dans des bâtiments officiellement enregistrés comme des églises. L'église évangélique de Russie ne possède que deux immeubles de la sorte, et les activités des églises libres ont principalement lieu dans des maisons privées. Les 200 églises que nous avons implantées avec nos partenaires russes sont directement concernées. Parler de Dieu à des non-croyants devient une activité missionnaire, et donc tombe sous le coup de la loi. Les activités missionnaires ne sont possibles que sous autorisation spéciale de l'État. Les contrevenants sont poursuivis pénalement dès l'âge de 14 ans.

Les étrangers bénéficiant d'un visa de touriste étaient déjà interdits « d'activité religieuse ». On pouvait assister au culte et transmettre des « salutations » (qui s'étalaient parfois dans la longueur d'une prédication complète). Celui qui veut entrer en Russie pour y prêcher doit désormais obtenir un visa « religieux » valable uniquement dans l'église locale invitante. Dans quelle mesure les églises seront-elles contrôlées et surveillées ? nul ne le sait pour le moment.

**Chrétiens et autorités dans l'insécurité** En plus des chrétiens, les autorités locales sont elles aussi mal à l'aise. Un pasteur m'a dit que sa demande d'autorisation pour planter une tente d'évangélisation venait de lui être refusée pour la toute première fois. Les autorités avaient trop peur de faire faux. Car les instructions du gouvernement sur l'application de la loi se font attendre. Il nous est extrêmement important de ne pas mettre les chrétiens de Russie en difficulté. Les peines pour les contrevenants sont lourdes.

Je me rappelle d'une prophétie datant de la Guerre Froide quand le rideau de fer coupait encore l'Europe en deux et que les chrétiens étaient encore massivement persécutés : « Il y aura un temps de liberté, mais qui ne sera que de courte durée. Puis la persécution reviendra, plus forte encore qu'avant. »

Cette loi antiterrorisme marque-t-elle, après deux bonnes décennies de liberté, le début de l'accomplissement de cette prophétie ? Prions pour nos frères et sœurs russes ! ■

**Bientôt plus possible ?** Évangélisation publique en 1992 après la perestroïka

